



PRÉFECTURE DE LA DROME

STAGIAIRE ICT ET FAMILLE (1232 – 9848 - 9849)

Envoi des dossiers par courrier (joindre la liste)

PREMIÈRE DEMANDE

Apporter tous les **originaux**, accompagnés d'une **copie**, des documents suivants ainsi que la **traduction** par un traducteur assermenté auprès d'une Cour d'Appel française des documents en langue étrangère.

- Visa de long séjour valant titre de séjour validé en ligne ou carte de séjour en cours de validité.
- Justificatif de nationalité : passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ; à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :
 - facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer (si locataire) ; ou taxe d'habitation ;
 - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 - en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, son justificatif de domicile, sa carte d'identité ou sa carte de séjour, la preuve de domiciliation à votre nom (document officiel).
- 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm, pas de copie).
- si nécessaire, visa de régularisation (200€ dont 50€ au moment de la demande)
- le cas échéant, tout diplôme ou certificat délivré par l'OFII
- 1 enveloppe format A5 timbrée au tarif en vigueur

STAGIAIRE ICT (1232)

- Contrat de travail en vigueur conclu avec l'entreprise qui l'emploie hors de France ou à défaut tout document équivalent dans le droit en vigueur localement datant de plus de 3 mois.
- Justificatif de ressources égales au SMIC temps plein.
- Justificatif que l'établissement ou l'entreprise qui l'emploie et celui dans lequel s'effectue sa mission appartiennent au même groupe d'entreprises
- Diplôme de l'enseignement supérieur.

STAGIAIRE ICT (FAMILLE) 9848 (CONJOINT) / 9849 (ENFANT)

- Carte de séjour temporaire portant la mention « stagiaire ICT » accordée à son parent ou conjoint.

Mise à jour le 01/06/2020

1/1